



MADRID, le 30 mai 2014

À QUI DE DROIT

OBJET: ICCAT/GBYP - ACTIVITÉS DE SENSIBILISATION AUX MARQUES

Depuis 2010, la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique réalise le Programme de recherche sur le thon rouge englobant tout l'Atlantique (appelé par convention « ICCAT/GBYP », avec l'appui financier de plusieurs Parties contractantes à l'ICCAT.

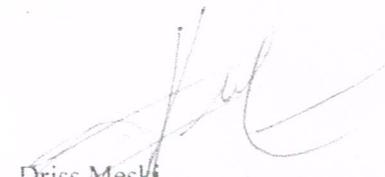
Ce programme de recherche, qui vise à améliorer les connaissances et les données scientifiques sur le thon rouge (*Thunnus thymus*) en vue d'une gestion durable davantage ciblée de cette importante espèce, prévoit également une vaste activité de marquage dans l'océan Atlantique et la mer Méditerranée.

Jusqu'à ce jour, plus de 24.000 marques ont été apposées sur des thons rouges et le programme ICCAT/GBYP doit désormais récupérer le plus grand nombre de marques possible afin de fournir des données utiles au Comité permanent pour la recherche et les statistiques (SCRS) de l'ICCAT.

Pour cette raison, en 2014, l'ICCAT a conclu un contrat avec un consortium composé de deux sociétés, COFREPÊCHE S.A. et OCEANIS S.R.L., en vue d'améliorer la sensibilisation aux marques entre toutes les parties prenantes et éventuellement d'améliorer la récupération des marques et le taux de déclaration des marques maintenant et à l'avenir.

L'équipe du consortium visitera différents sites dans plusieurs pays de la zone de la Convention ICCAT. L'ICCAT vous remercie à l'avance pour toute l'aide que vous voudrez bien apporter à cette équipe afin qu'elle puisse mener à bien son travail.

Je vous prie d'agréer l'expression de ma parfaite considération.


Driss Meski

Secrétaire exécutif de l'ICCAT